
*Saint-Agnan mon village en Morvan**

*Stamvem**

***acronyme nouveau nom du journal**



Décembre 2022

- *Le mot du Maire*
- *La vie de la Commune*
- *Infos*
- *Les Compte-rendu des réunions de Conseil Municipal peuvent être consultés en Mairie ou sur le site de la Commune « saintagnanenmorvan.fr »*

Chers Amis(es),

La vie continue et singulièrement celle de votre Commune qui a été riche en évènements depuis notre dernier bulletin municipal.

Bien sûr, rien n'est simple, le temps administratif n'étant pas le temps du quotidien, le changement de nom de la Commune ou la remise en eau de l'étang des Amands par exemple, prennent beaucoup de temps. Mais nous y arriverons ! Je ne dirai jamais assez en effet, que vos élus sont des battants qui n'auront de cesse de mener à bien les sujets pour lesquels vous les avez élus.

Rien non plus ne serait possible si nous n'avions pas votre adhésion dans la réalisation de nos projets, mais je sais que nous l'avons, sinon vous nous le feriez savoir !

Je vous informe qu'afin d'éviter une augmentation de la taxe sur les ordures ménagères, il est vraisemblable que prochainement le processus du tri sélectif des déchets soit modifié en réaffirmant le ramassage au porte à porte avec suppression des containers collectifs qui sont souvent source d'incivilités même dans les hameaux.

Il faut savoir, en effet, que le non-respect des consignes de tri sélectif entraîne pour la Communauté de Communes un surcoût annuel de 40000€ qui jusqu'à aujourd'hui ne nous est pas répercuté.

Notre lac, atout touristique majeur, est un sujet de préoccupation constante tant en ce qui concerne justement la collecte des déchets qu'en ce qui concerne ses possibles aménagements tout en lui sauvegardant son caractère sauvage. Le premier de ces points est en cours d'étude avec la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional du Morvan. Quant au second, une convention de mise à disposition du parking de l'ancien village vacances au profit de la Commune récemment signée, devrait permettre le stationnement temporaire des camping-cars hors des rives du lac.

Plus glamour, j'étudie actuellement un projet d'activité nautique sur le lac, qui devrait voir le jour l'été prochain, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Morvan Terre Plaine(SIAEP) et l'Association de Pêche.

Autre sujet de préoccupation récurrent que rencontrent chaque année toutes les Communes de la Communauté de Communes « Morvan, Sommets et Grands Lacs » : les transports scolaires.

Cette compétence est dévolue à la Région Bourgogne /Franche Comté qui traite ce sujet depuis Besançon de façon unilatérale sans connaissance réelle du terrain et sans consultation des Elus, dixit « pour ne pas influencer ses décisions » qui en conséquence relèvent systématiquement du fait du prince. Il me faut donc ensuite « ramer » pour faire valoir le bon sens.

Ne faut-il pas militer pour que cette compétence revienne à la Communauté de Commune ? Pour ma part, j'en suis convaincu et, si rien ne change, je vous solliciterai. Dans l'immédiat, je demande à Christophe Normier, élu régional résidant dans la Commune, de se faire notre porte-parole auprès de la Région.

Autre sujet de préoccupation : la téléphonie mobile.

J'ai proposé aux deux opérateurs retenus sur notre Commune (Orange et Bouygues) plusieurs terrains susceptibles de recevoir un pylône et j'attends leur réponse sur la faisabilité ; Orange pour le côté les Blancs/les Pompons et Bouygues pour le côté les Gueniffets/les Corps/les Michaux/le Jarnoy.

Enfin, je vous informe que la Commune a racheté l'ancien presbytère qui jouxte les autres parcelles communales entourant les bâtiments de la Mairie.

Ce lieu abritera vraisemblablement des gîtes ruraux collectifs ou non, dès l'été prochain.

Comme vous pouvez le constater, j'ai eu quelques occupations ! C'est le sort de tous les Maires qui veulent s'investir, ce que je continuerai à faire.

Bonne lecture et très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire

Georges FLECCQ

Recensement de la population

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023 par notre agent recenseur Angélique CAILLIAUX.



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'**évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent d'**ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 19 janvier 2023 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Les Elections présidentielle 10 et 24 avril

Au premier tour : inscrits 136, votants 110, bulletin nul 1

Au deuxième tour : inscrits 136, votants 105, bulletins blancs 7, nuls 8

Emmanuel Macron réélu : 47,8% des suffrages exprimés

Les Législatives 12 et 19 juin

Au premier tour : inscrits 137, votants 85

Au deuxième tour avec un taux de participation de 58,39% :

Patrice Perrot (député sortant) : réélu (38,46%)

A noter la bonne participation des habitants marquant ainsi l'attachement porté au fonctionnement des institutions du pays

Point sur les travaux de la mairie

Les travaux sur les bâtiments communaux sont achevés.

La salle des associations sera utilisée par le comité des fêtes et a déjà fait l'objet de locations.



Seule la remise en l'état des extérieurs (joints du mur d'enceinte, peinture des grilles et rampes) reste à faire.

Pour des mesures de sécurité mais aussi d'esthétique les deux portes barreaudées et leurs rampes d'accès au droit des marches ont été installées ainsi que la rampe d'accès au jardin.

Le mois de la plèchie sur la Commune

Le dimanche 20 mars, les spécialistes du plèchage sous l'égide de Philippe Hoeltzel, technicien du PNRM, ont opéré au carrefour de la D20 (Quarré/St-Brisson) et la D211 (Dun-les-Places), au-dessus du hameau des Blancs.

Le Morvan est le dernier territoire de France où le plessage de haies vivantes est pratiqué, grâce à un savoir-faire encore vivant. Cette technique de haies vives, contrairement à la haie sèche, consiste à coucher des arbustes et à les entrelacer entre des pieux. Ainsi la pousse peut continuer et donner une haie quasi infranchissable par les bovins ou ovins.

Les outils utilisés sont la serpe et la cognée, le volant ou le croissant et le vouve ou goujard (serpe à long manche), dotés d'un ergot pour entrelacer les épineux sans risque. L'histoire du Morvan agricole et de la propriété se lit encore dans le paysage. Ses très nombreuses petites parcelles étaient toutes clôturées par des haies (« trasses, brosses, bouchures»), pour la plupart «plèchées».

Cette méthode reprise sous forme d'ateliers de l'écomusée du Morvan a commencé en 2009. Cette action, initiée et gérée par le Parc avec l'association des plècheurs du Morvan, est possible grâce au savoir-faire vivant unique en France que détiennent les anciens paysans morvandiaux qui ont « pièché ou plèché » pour la plupart jusqu'aux années 1960-70. Chaque année, plus de 70 plècheurs transmettent à plus d'une centaine de stagiaires leur savoir.



L'ADRESSAGE :

Le nom des Voies et Rues par hameau après enquête auprès des habitants validé en réunion de Conseil Municipal

La place de Saint-Agnan anciennement le Bourg, s'étend de l'église à la Mairie et concerne le « Château », l'ancien presbytère Hoste et la Vielle Auberge.

Route de Saint-Brisson pour les propriétés Voizenet et Pompon.

La route de Quarré démarre après l'église et se termine « au poteau » des Blancs en passant par les Amands.

Aux Michaux

La route de La Roche (propriétés Grisey, Labat, Lazardeux.

La Rue de la Goulerotte depuis MM Pelissier

La route de la Pierre qui Vire depuis MM Lemée

La Cordinerie

La Route de La Roche MM Mellini

L'Impasse du Lavoir MMLouette

Les Corps

Route de la Pierre qui Vire

Les Gueniffets

Route de la Pierre qui Vire

Le Chemin du prés du Can concerne Michel Gueniffet et la ferme de Régis Audroin

Route du Bois du Loup Majaz'l

Le Jarnoy

Route de La Roche

Impasse du Puits Mme

Champdaveine, Durand Mme Pape.

Chemin des Aiguerious MM Sarrado

Les Augers

Route des Augers

Village des Augers

Rue des Avelines

Le Moulin des Pierres

Les Loisons

Route des Loisons

Les Ruez/Les Brûlons

Route des Brûlons

Les Champs de Bornoux

Route des Sources

Les Corbières

Rue des Caichots

Les Blancs

Chemin des Vernys Mmes Buon et Doucet

Route de Quarré pour les autres habitants

Les Amands

Route de Quarré

Chemin des Prairies MM Chambon

Les Gros de ça

Route de la Chapelle

Les Gros de là

Route de Trinquelin

Les Chereaux

Route de Trinquelin MM Alain Loison,

Magalie Puech,

Allée de la Chouette MM

Dumas/Lemerige, Delostal, Clément

Loison, Kasparian ;

Rue Montaigne Marie Jacquelin .

Les garniers

Route du Barrage

Les Pompons

Route du Moulin Neuf : famille Loison

Route du Moulin des rates : Pierre

Loison, Christian Riolet

Le Vergy des Coudres

Route de Quarré

Les Marlins

Route des Marlins

Chemin de la Métairie Rouge

Chemin de la Métairie

Associations

Un groupement associatif nommé CITHEA s'est rendu acquéreur le **15/02/2022** de la propriété dénommée « le Château » qui devrait être transformé en lieu d'accueil et centre thérapeutiques pour des jeunes victimes de violences sexuelles.

Alors que ce projet devait être opérationnel dans **les 6 mois**, la municipalité, qui n'a été saisie d'aucune demande de travaux à ce jour, s'interroge et est navrée de constater que les bâtiments laissés à l'abandon vont encore passer l'hiver inoccupé.

Il est rappelé que le Maire souhaitait que la Commune acquière ce bien et qu'après division du terrain et du bâti, elle se rende propriétaire du seul terrain de camping.

Devant le refus de l'association, le Maire et ses Conseillers ont créé une ZAD (zone d'aménagement différé) qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral publié au Recueil des Actes Administratifs de mars 2022 et ultérieurement de la publicité obligatoire requise dans les journaux locaux. Cette ZAD qui crée une réserve foncière communale doit permettre, le cas échéant, d'appréhender le bien.

ACQUISITION

Par acte notarié du 21 novembre 2022, la Commune a acheté l'ancien presbytère qui antérieurement était propriété communale.

Infos :

Comment contacter la Gendarmerie ?

Pour toutes les situation urgentes, un seul réflexe, composer le 17
Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte etc...contacter la communauté de brigades de Corbigny –unité :

cob.corbigny@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Téléphone : **03 86 20 08 90**

Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...) la Brigade Numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée.

Elle est accessible par les canaux suivants :

- www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- <https://www.facebook.com/BrigadeNumeriqueGendarmerie>
- Ou via les messages privés Twitter(@gendarmerie)

Sauf urgence, pour les victimes/témoins de Violences Sexuelles ou Sexistes (VSS) le signaler sur <https://www.service-public.fr/cmi>

En cette période de crise sanitaire, contactez la brigade numérique pour toute question relative à la sécurité !

Et aussi :

Lorsque vous cherchez une pharmacie de garde, vous n'êtes pas obligés d'appeler le 17 ou d'aller à la gendarmerie :

Vous faites www.3237.fr sur Internet et vous obtenez la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile en indiquant les critères de recherche (Code postal ou ville et le code à recopier).

Le site www.3237.fr permet de trouver les pharmacies de garde par département, même si tous ne sont pas encore couverts... (Accessible 24h/24h)

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile Morvan



Le SAAD Morvan propose une intervention au domicile pour l'ensemble des personnes, qui du fait de l'âge ou d'un handicap, perdent de l'autonomie et ont besoin d'être accompagnées pour continuer à vivre librement et dignement dans leur domicile.

Les intervenantes à domicile du SAAD peuvent :

- Aider aux actes de la vie courante pour soulager les personnes qui ne peuvent plus les faire seules : entretien du logement, aide aux courses, aide à la préparation des repas, ...
- Proposer de l'aide à la personne : lever-coucher, aide à la prise de repas, aide à la toilette, aide à l'habillage, etc ...

Quelle que soit la nature de l'intervention, ce qui fait le ciment et l'intérêt de leur intervention c'est le lien social et la compagnie que les intervenantes à domicile apportent : un échange, une discussion, un mot gentil. Toutes ces attentions qui sont aussi quotidiennes qu'évidentes sont primordiales pour le bien-être des personnes à domicile.

Afin de renforcer cela, à compter de 2023, le SAAD Morvan va étoffer son action dans ce sens en proposant des temps de jeux, goûters voire repas partagés. Le but est d'inviter les personnes âgées isolées, parfois éloignées de leurs anciens amis, voisins, parce que reclus à domicile, à renouer le lien. Les intervenantes à domicile pourront organiser des temps de rencontres entre plusieurs personnes. Le rythme des rencontres, leur nature (jeux plutôt qu'un goûter par exemple) sera construit avec les personnes âgées en fonction de leurs besoins, envies et capacités. Les intervenantes pourront véhiculer les personnes si besoin.

Le but, modeste, est de recréer du lien social pour les personnes les plus isolées, parce que c'est ce lien qui donne la saveur à une vie.

Le SAAD Morvan peut vous conseiller pour vos besoins à domicile : sortie hospitalisation, aménagement, financement, etc. et vous orienter sur les aides possibles.

SAAD Morvan, contact : Diane SIROU aide.domicile.montsauche@orange.fr et 03 86 84 52 76

Le Comité des fêtes

Le nouveau bureau a été constitué le 18/06/2022 selon l'organigramme suivant :

Président : Jean Luc Lopes , Vice-Présidente : Magalie Puech

Secrétaires : Valérie Doucet et Angélique Cailliaux

Trésorières : Irène Louette et Martine Flecq

Après une présence active lors du feu d'artifice de fin juillet, outre le vide grenier, la brocante, la soirée « moules frites » et le concours de belote début décembre.

Le comité prévoit en 2023 : une soirée « tartiflette » le 04/02/2023, un goûter de Pâques en avril (date à définir), vide grenier le 16/07/2023 et le feu d'artifice le 29/07/2023.

Il y a lieu de noter le dynamisme de l'équipe notamment lors du concours de belote (une première réussie !) et la bonne gestion de sa trésorerie.





Des naissances aux Pompons

Le 10 mai : Loann Loison, fils de Flavien et Johanna

Le 25 novembre : Naël et Sacha LOISON, les fils de Anseric et Orane

Nos félicitations aux heureux parents.

Mais aussi des deuils

Le 23 décembre 2021 disparaissait dans sa centième année **Jeanine Voizenet**.

Le 11 janvier 2022 **Josiane Sarrado** à l'âge de 78 ans.

Gérard Champdaveine décédé à l'âge de 78 ans, inhumé à La Roche en Brenil le 07 Septembre.

Et le 09 décembre **Janine Audroin** à l'âge de 84 ans.



Le journal présente ses sincères condoléances aux familles